

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Ile-de-France

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Ville de Paris

SERVICE GESTIONNAIRE : Conseil départemental de Paris / Direction des Finances et des Achats / Service des Financements Externes / Pôle Fonds structurels

CODE ET INTITULE : IDF-OI2355 Ile-de-France_AAP externe 2025-2027_Ville de Paris_insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi - hors opérations relevant des ACI - P1 OSH

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Le présent appel à projets s'adresse aux acteurs de l'emploi et de l'insertion intervenant au bénéfice des personnes domiciliées à Paris éloignés de l'emploi : associations, organismes de formation, fédérations, et toutes autres structures compétentes (en dehors des services de la Ville de Paris).

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 4 688 753 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 21/09/2026

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 31/12/2026

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Le Fonds social européen plus (FSE+) constitue le principal instrument financier de l'Union européenne en faveur de l'emploi et de l'inclusion sociale. En France, l'État gère le programme national FSE+ « Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences » (PN FSE+), mis en œuvre par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et décliné au niveau régional par les DREETS et par la Direction

régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) en Ile-de-France, avec des organismes intermédiaires (OI) pour le volet déconcentré.

La Ville de Paris agit en qualité d'organisme intermédiaire pour une partie de la Priorité 1 du programme national. Le présent appel à projets relève de la Priorité 1 « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables ou des exclus » et de l'objectif spécifique H : « Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés ».

Le présent appel à projets exclut les opérations relevant des ateliers et chantiers d'insertion (ACI). Ces opérations ont fait l'objet d'un appel à projets spécifique de la Ville de Paris, intitulé « AAP externe 2025-2027 - P1 OS H - Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) - périmètre restreint », dont la date limite de dépôt des candidatures était fixée au 15 septembre 2026.

Le présent appel à projets est exclusivement consacré aux projets portés par des organismes externes à la Ville de Paris. Les directions et services de la Ville de Paris ne sont pas éligibles. Les projets internes ont fait l'objet d'un appel à projets distinct, intitulé « Ville de Paris - AAP interne 2026-2027 - insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi - P1 OS H », dont la date limite de dépôt des candidatures était fixée au 30 juin 2026.

THÈME : Insertion

